



CONCEPTEUR D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILES POUR PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE

KEMPF SAS

18, rue Branly
77400 LAGNY SUR MARNE
Tél : 01.60.94.22.60
Fax : 01.64.02.97.07
www.kempf.fr

CONDUIRE SANS L'AIDE DE SES DEUX JAMBES

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

L'ANNEAU ACCELERATEUR ELECTRONIQUE KEMPF permet une conduite très naturelle: une simple pression sur l'anneau tout en gardant ses deux mains au volant, permet d'accélérer - souplesse, progressivité et ergonomie sont garanties.

L'anneau est recouvert de cuir fin : celui-ci tourne librement sur son support, ce qui facilite l'accélération en sortie de virage.

L'écartement par rapport au volant n'est que de 18mm, pour une position des mains tout à fait confortable. L'anneau s'intègre de manière très esthétique sur le volant sans gêner la vision du tableau de bord.

Un bouton de sélection installé sur le tableau de bord permet cette conduite manuelle.

Les pédales d'origine restant actives, toute personne valide peut conduire le véhicule en désactivant l'anneau.

Toutes les fonctions d'origine du véhicule sont maintenues (multifonctions volant, réglages de la colonne de direction...)

LE FREIN PRINCIPAL A MAIN DROITE :

Le freinage s'effectue en abaissant le levier qui se trouve sur la droite du volant.

SECURITE – FIABILITE – TECHNIQUE

Nous conservons évidemment l'air bag – la position de l'anneau est transmise de manière électronique entre le volant et tableau de bord, puis mécanique jusqu'à la pédale d'accélérateur.

Deux capteurs dans le volant garantissent la même double sécurité que celle mise en place par le constructeur dans la pédale d'accélérateur d'origine. La transmission numérique des données est insensible aux perturbations électromagnétiques, ce qui garanti une fiabilité totale. Nous n'intervenons pas dans l'électronique de la pédale d'origine.

Le frein principal est mécanique, sur la droite et actionné vers le bas, afin de préserver tout l'espace libre au niveau des genoux – aucune tringlerie n'est apparente et ne peut gêner le conducteur : la sécurité passive mise en place par les constructeurs est totalement respectée.